

A R T E V E R

Articulation des Temps de Vie dans les Entreprises Rurales

Les petites entreprises rurales – agricoles, artisanales ou de service – sont actuellement les principales créatrices d'emploi et d'activités et l'imbrication des temps (professionnels, privés, familiaux, sociaux...) y est récurrent. Dans les territoires ruraux, rares sont les actions et les politiques de conciliation des temps comme cela a été fait en milieu urbain.

Le projet ARTEVER, porté par le GREP, propose

* d'une part d'élaborer des outils « conciliation des temps » pour les responsables de petites entreprises rurales, à usage des formateurs, conseillers et accompagnateurs, et les organismes d'études et d'enquête...

* d'autre part d'accompagner et de valoriser les actions et démarches concernant la question de l'articulation des temps et de la mobilité dans les territoires ruraux. Une attention spécifique est portée sur les temps des petites entreprises rurales et les temps hommes-femmes.

L'objectif final du projet, par la valorisation et la diffusion des résultats, est de favoriser la mise en place de politiques des temps dans les territoires ruraux, avec la participation de tous les acteurs, sans oublier les petites entreprises.

Projet FSE Objectif 3 Axe 5 – Mesure 8/9 – Développer l'accès et la participation des femmes au marché du travail, favoriser l'articulation des temps de vie, la professionnalisation des acteurs.

Durée du projet : de mai 2005 à décembre 2007.

P A R T E N A R I A T

PORTEUR DU PROJET : **GREP** – Groupe de Recherche pour l'Education et la Prospective

➤ **Structures d'Etudes et/ou d'Accompagnement auprès des TPE :**

CNASEA - Centre National pour l'Aménagement des Structures d'Exploitation Agricole

CFPPA - Centres de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (**Vire, Mâcon, Kerliver, Carmejane...**)

CEP de Florac (Supagro Florac)

INTERAFOCG

Inter Association de Formation Collective à la Gestion, et **AFOCG 33**

ACOMED - Association des Conjointes de Médecins

➤ **Territoires :**

Cévennes – Comité de bassin d'emploi des Cévennes

Finistère - Conseil Général, pays de Morlaix

Gironde - Conseil Général

Tarn – Centre social de Puy Saint Georges

Ubaye - CFPPA de Carmejane

Basse Normandie - CFPPA de Vire

Belfort - Maison du Temps et de la Mobilité

➤ **Experts, chercheurs :**

Luc Gwiazdzinski,
géographe, enseignant-chercheur à l'UJF, Laboratoire PACTE Grenoble, Agence Sherpaa
Reine Michaud, consultante
Isabelle Gueguen, consultante

➤ **Structures de Diffusion :**

GREP

Le réseau des CBE

Réseaux de l'enseignement technique agricole

Collectivités territoriales

O B J E C T I F S

- Élaborer des outils avec la variable temps pour faire prendre conscience des différents temps de vie des actifs des petites entreprises rurales, pour être utilisés par les organismes d'études, d'accompagnement et de formation de ces petites entreprises,
- Susciter la mise en place de politiques des temps dans les territoires ruraux, favoriser les actions et les démarches en milieu rural », en s'appuyant sur ce qui est fait.
- Capitaliser les résultats, les diffuser dans les réseaux

C O N T E X T E

Aujourd'hui, les petites entreprises rurales sont les principales **créatrices d'emplois dans les territoires ruraux** mais des **contraintes** temporelles pèsent pour leur pérennité :

- **imbrication** des différents temps de vie,
- **manque de qualifications** adéquates et **sous-exploitation du potentiel** de création d'activités,
- **inégalités de reconnaissance et de traitement** entre actifs, femmes et hommes,
- **réel déficit d'organisation** professionnelle et de représentation,
- **rare initiatives** pour des politiques des temps en milieu rural.

D E M A R C H E

AXE 1

- **collecter** et approfondir des travaux existants,
- **recherche-action participative** pour la création d'outils ou de modules intégrables dans des formations existantes et dans des études, enquêtes, expérimentation des modules,
- croiser avec les travaux des territoires de l'axe 2.

AXE 2

- **repérer, analyser et valoriser** les initiatives de conciliation des temps de vie mises en place en milieu rural, notamment pour les petites entreprises.
- favoriser un dialogue territorial sur les questions de temps sur le territoire, avec les acteurs locaux, et les structures travaillant déjà sur la question des temps,
- croiser avec les travaux d'accompagnement des petites entreprises de l'axe 1.
- **élaborer des préconisations** pour la prise en compte des questions de temps « le territoire rural ».

AXE 3 : capitalisation et diffusion

commune des résultats (réseaux des partenaires, manifestations, publications...).

E G A L I T E E N T R E L E S H O M M E S E T L E S F E M M E S

Le mainstreaming de genre est une des bases du projet et la démarche égalité entre les femmes et les hommes est constamment intégrée. Travailler sur la question des temps et sur la répartition des tâches, des rôles et des représentations entre les hommes et les femmes, participe à l'objectif d'égalité entre les hommes et les femmes.

I N N O V A T I O N S

- Intégrer la variable « temps » dans la conduite et l'accompagnement des petites entreprises rurales.
- Donner aux petites entreprises rurales des moyens de gestion des ressources humaines intégrant la variable temps entre les chef d'entreprise, conjoint-e-s, associé-e-s, bénévoles...
- Initier les actions et démarches d'articulation des temps dans les territoires ruraux., tout en s'enrichissant des expériences conduites dans différents pays travaillant sur l'articulation des temps, les petites entreprises, les territoires et l'égalité femmes-hommes (Suisse, Pays-Bas, Italie ou nouveaux pays entrants...).

R E S U L T A T S A T T E N D U S

Par rapport aux publics bénéficiaires

- Pour les **accompagnateurs/ formateurs** : création d'outils et de modules intégrables aux pratiques professionnelles, en direction des porteurs de petites entreprises rurales, femmes et hommes,
- Pour les **entrepreneur-e-s** : prise de conscience des temps pour une meilleure conciliation des temps de vie, réorganisation du travail, développement des activités et de l'emploi, dégagement du temps pour un meilleur équilibre travail / vie personnelle, accès à une qualification plus adaptée...
- Pour les **territoires** : favoriser la mise en place de politiques d'articulation des temps tenant compte de la place des petits entrepreneurs, dans une démarche de participative.

Par rapport à la production

- Création de modules intégrables aux formations existantes, intégration des questions de temps dans les études et les enquêtes
- repères et préconisations pour les territoires.

P U B L I C S C I B L E S

- publics finaux : **entrepreneurs et actifs** des petites entreprises, hommes et femmes de tout statut et de tout secteur (artisanat, services, agriculture...),
- **publics « relais »** auprès des petites entreprises rurales (formateurs, accompagnateurs agents de développement local, conseillers...),
- **collectivités territoriales, organismes de services et autres partenaires locaux.**

Projet ARTEVER :

Contact : GREP – 01 55 33 10 40

Irène Exiga grep.communication@wanadoo.fr
et Lucie Lemagnen grep.lemagnen@wanadoo.fr